

RAPPORT D'ACTIVITÉS de l'Ontario

CONSTRUIRE UN ONTARIO PLUS FORT ET PLUS PROSPÈRE

AOÛT 2007

DANS CE BULLETIN	➔ Ontario vert! Comment faire votre part > Voir la page 2	➔ Un futur propre et étincelant pour l'économie de l'Ontario > Voir la page 3	➔ Comment construire de façon écologique et épargner de l'argent > Voir la page 4	➔ Une solution innovatrice pour un problème séculaire > Voir la page 5	➔ RWDI porte l'industrie du bâtiment vers de nouveaux sommets > Voir la page 6
-------------------------	--	--	--	---	---

L'économie de l'Ontario devient plus ÉCOLOGIQUE

L'Ontario compte maintenant quelque 2 500 sociétés environnementales dans un vaste éventail de sous-secteurs. Les secteurs d'expertise émergents comprennent les instruments et l'équipement de surveillance, les logiciels environnementaux et les services de consultation, la restauration des sites et le développement des friches contaminées. Le chiffre des exportations environnementales croît et approche le milliard de dollars, et plus des trois quarts du volume partent à destination des États Unis.

La réussite du secteur environnemental de l'Ontario est l'un des « secrets les mieux gardés » de la province, affirme Alex Gill, directeur général d'Ontario Environment Industry Association (www.oneia.ca). Selon lui, « Nos fabricants font face à la concurrence internationale et les gens discutent de la création d'emplois payants et de grande valeur orientés sur l'exportation et ayant peu d'impact sur l'environnement, mais ils ne se rendent pas toujours compte qu'ils peuvent s'appuyer sur notre histoire de réussite. »

M. Gill ajoute que la raison pour laquelle si peu de personnes connaissent ce secteur, c'est que les « gens ont tellement de tâches à accomplir qu'ils n'ont pas le temps de répandre la nouvelle ». De plus, ils ont tendance à penser aux mesures environnementales sur le plan personnel, comme l'adoption de mesures éconergétiques à la maison.

« Ils ne sont pas conscients que la technologie de l'environnement est bien plus que l'installation d'une ampoule fluorescente, il s'agit d'une industrie au même titre que l'industrie automobile ou pharmaceutique. »

M. Gill reconnaît les importantes mesures provinciales prises pour appuyer son secteur, par exemple, les mesures incitatives de 30 p. 100 de déduction fiscale pour les nouveaux appareils de contrôle de la pollution, et le versement d'une prime pour l'énergie verte, comme l'énergie solaire ou éolienne, dont les coûts de production sont souvent plus élevés.

La recherche et développement est un élément clé de la réussite de l'Ontario. Le gouvernement de l'Ontario est axé sur l'innovation, surtout son généreux crédit d'impôt et ses programmes gouvernementaux qui ont aidé l'Ontario à s'approprier le titre de chef de file en Amérique du Nord quant aux systèmes de recyclage et de réduction écologiques.

La province a investi dans de nombreuses entreprises fabriquant des écoproduits ou créant des technologies vertes. Dans le cadre de la Stratégie d'investissement dans le secteur de fabrication de pointe, elle a investi 1,6 million

L'industrie de l'Ontario mène tranquillement la marche en ce qui concerne le défi mondial d'un environnement **écologique** et **propre**. Les sociétés provinciales se sont déjà taillé une réputation internationale dans de nombreux secteurs environnementaux essentiels, notamment l'épuration de l'eau et des eaux usées, la gestion des déchets solides et dangereux ainsi que la prévention et le contrôle de la pollution atmosphérique. Dans l'ensemble, le secteur de l'environnement emploie quelque 62 000 personnes et produit près de 7 milliards de dollars de revenus annuellement.

de dollars dans la Flakeboard Company, un fabricant de composite à base de bois situé à Sault-Ste-Marie, pour la construction d'un système de combustion de biomasse devant aider à réduire l'utilisation de combustible. Dans le cadre de la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, la province a investi 235 millions de dollars dans la General Motors, un investissement qui inclut la conception de techniques éconergiques de désactivation des cylindres des moteurs et la production de 100 prototypes de voitures Equinox de Chevrolet, équipés de piles à combustible.

L'Ontario appuie également cette technologie de pointe par l'entremise de Géosciences et écotecnologies, une division des Centres d'excellence de l'Ontario. Basée aux universités de Waterloo et York, Géosciences et écotecnologies favorise les partenariats entre l'industrie et les chercheurs universitaires pour commercialiser les innovations technologiques dans les secteurs comme la gestion des ressources, les technologies relatives à l'eau propre et les solutions énergétiques durables. L'une de ses histoires de réussite porte sur RWDI AIR, une firme internationale d'ingénieurs-conseils spécialisée dans la qualité de l'air, ayant ses bureaux à Ottawa, à Guelph, à Windsor et à Thunder Bay. Géosciences et écotecnologies a appuyé la collaboration entre RWDI et l'Université York visant à élaborer une technologie logicielle de pointe en mesure de prédire la formation de smog.

De 1998 à 2003, la période pour laquelle le plus de statistiques d'actualité sont disponibles, les emplois dans le secteur de l'environnement ont augmenté de 13,7 p. 100. Ce taux de croissance dépasse de 60 p. 100 celui de l'ensemble de la population active du Canada. Des emplois sont créés encore plus rapidement depuis, affirme Gill, en raison de nouvelles initiatives de collaboration avec des multinationales et de l'exportation croissante.

En général, le secteur de l'environnement contribue de plus en plus à la richesse de l'Ontario, et pourrait connaître une plus grande croissance en raison de la conscientisation progressive de la province et du monde quant à l'environnement.



De nouveaux services gouvernementaux créent > des possibilités d'approvisionnement à l'étranger pour les entreprises de l'Ontario

Souhaitez-vous profiter de nouveaux avantages commerciaux à l'étranger? Consultez le site Web du ministère du Développement économique et du Commerce (www.ontario.canada.com/ontcan/fr/progserv_main_fr.jsp) pour bénéficier de possibilités d'approvisionnement éventuelles dans le cadre d'événements nationaux et internationaux, notamment les Jeux olympiques de Londres en 2012 et l'Exposition universelle de Shanghai, ainsi que du projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta.

Ontario vert!

Comment faire votre part

La population ontarienne veut une province plus propre, plus verte, et une économie prospère. Chacun peut jouer un rôle à cet égard. Beaucoup de gens veulent faire leur part, mais ne savent pas comment réduire leur empreinte au carbone. C’est pourquoi le gouvernement de l’Ontario, par l’entremise du ministère de l’Environnement, a créé **Ontario vert**, un site Web à caractère informatif sur les changements climatiques grâce auquel la population et les familles peuvent apprendre des moyens de faire une différence à la maison, au travail et dans leur collectivité.



Voici ce que vous pouvez entre autres faire pour changer les choses :

- faites votre lessive à l’eau froide;
- achetez des produits locaux (vous pouvez même essayer d’adopter un régime alimentaire qui consiste à consommer seulement ce que vous pouvez obtenir localement, dans un rayon de 160 km de votre demeure);
- déplacez-vous à vélo ou prenez le transport en commun au lieu d’utiliser votre voiture;
- remplacez vos ampoules par des ampoules fluorescentes compactes écoénergétiques;
- éteignez votre ordinateur et votre imprimante pendant la nuit;
- recherchez le symbole Energy Star lorsque vous achetez des électroménagers;
- plantez un arbre;
- examinez la possibilité d’installer un chauffe-eau solaire.



Grâce aux suggestions et aux conseils judicieux offerts par Ontario vert sur l’économie d’énergie, il sera plus facile et rentable pour les Ontariennes et les Ontariens d’économiser. Ontario vert décrit également les programmes offerts par des partenaires fédéraux, municipaux et privés qui permettront à la population d’économiser de l’argent tout en luttant contre les changements climatiques.

Cliquez tout simplement sur [L’Ontario vous appuie](#) et découvrez les programmes d’encouragement qui vous aideront à rendre votre foyer plus écoénergétique, à économiser l’eau, à utiliser d’autres sources d’énergie et à faire du compostage. Parmi les programmes offerts, mentionnons :

La grande collecte de frigos

Votre vieux frigo, devenu bien inefficace, vous coûte chaque année environ 150 \$ en frais d’électricité. Nous viendrons le chercher gratuitement et nous en disposerons d’une façon écologique.

Économies d’été (Office de l’électricité de l’Ontario)

Cet été, si vous réduisez votre utilisation d’électricité de 10 %, votre [fournisseur local d’électricité participant](#) vous donnera, avec l’appui de l’Office de l’Électricité de l’Ontario, un crédit sur votre prochaine facture d’électricité. Nul besoin pour vous de faire des démarches, vous êtes automatiquement inscrit.

Programme de vérification énergétique résidentielle (ministère de l’Énergie de l’Ontario)

Le Programme de vérification énergétique résidentielle est une initiative d’économie d’énergie de 24 millions de dollars échelonnée sur une période de quatre ans qui finance des vérifications du rendement énergétique en Ontario. Toute personne vivant en Ontario qui possède une maison individuelle est admissible. Le Programme de vérification énergétique offre un rabais de 50 % sur le coût de la vérification effectuée avant les rénovations jusqu’à concurrence de 150 \$.

Programme de remboursement pour les véhicules fonctionnant avec carburants de substitution (ministère du Revenu de l’Ontario)

Quiconque achète ou loue un véhicule (automobile, camion, fourgonnette ou autobus), neuf ou d’occasion, peut avoir droit à un remboursement de la taxe de vente au détail si le véhicule fonctionne au moyen d’un carburant de remplacement. Le remboursement peut atteindre 750 \$ dans le cas des véhicules fonctionnant au propane, 1 000 \$ dans le cas des véhicules alimentés par un autre carburant de remplacement et 2 000 \$ pour les VEH livrés aux acheteurs après le 23 mars 2006.

Programme de remise sur les systèmes d’énergie solaire (ministère du Revenu de l’Ontario)

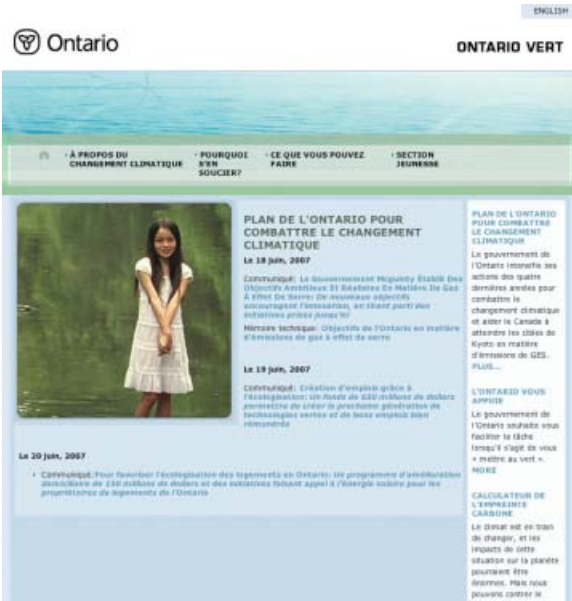
La remise sur les systèmes d’énergie solaire la taxe de vente au détail payée sur des systèmes d’énergie solaire aux propriétaires ou aux constructeurs qui installent des systèmes d’énergie solaire dans des locaux d’habitation, y compris un immeuble à logements multiples, ou versée sur tout agrandissement ou toute modernisation d’un système d’énergie solaire existant.

Programme Économies rafraîchissantes (Office de l’électricité de l’Ontario)

Bénéficiez d’un rabais pouvant aller jusqu’à 800 \$ en achetant des appareils de chauffage et de refroidissement Energy Star.

Lorsque vous visiterez le site d’Ontario vert, essayez le calculateur de l’empreinte au carbone, un outil interactif qui vous permet de choisir parmi différents moyens à prendre pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre. Consultez la carte des changements climatiques de l’Ontario pour avoir un aperçu du climat dans plusieurs années. Il y a même une section pour les jeunes comprenant une liste de certains sites intéressants où ils peuvent en apprendre davantage sur les changements climatiques et sur la façon de faire leur part.

Pour en apprendre davantage sur les moyens à prendre pour faire de l’Ontario – et du reste de la planète – un endroit plus vert et découvrir le plan ambitieux de la province pour lutter contre les changements climatiques, visitez le www.gogreenontario.ca.



Un futur propre et étincelant pour l'économie de l'Ontario

Les investissements mondiaux dans les technologies vertes continuent d'augmenter au fur et à mesure que les consommateurs réduisent leur empreinte carbone, ce qui constitue une occasion remarquable pour l'Ontario sur le plan de la croissance économique et de la création d'emplois.

Pour tirer profit de ces occasions économiques en matière d'énergie renouvelable, de biocarburant, et de technologies à faible taux d'émission, le premier ministre Dalton McGuinty a récemment annoncé le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents. L'initiative représente un fonds de 650 millions de dollars disponible pour les entreprises cherchant à investir dans le développement de voitures écologiques, de carburants propres, de technologies et de produits non polluants en Ontario.

Le Fonds vise la création d'emplois et l'incitation à l'investissement en Ontario en misant sur les forces économiques de la province : un vaste secteur manufacturier, l'abondance de ressources naturelles et une main-d'œuvre bien formée et très instruite. Ces avantages aideront l'Ontario à jouer un rôle important dans l'innovation et le développement de technologies vertes.

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents appuiera les percées écologiques dans tous les secteurs de l'économie, notamment celui de l'automobile, de la fabrication de pointe, de la production d'énergie, de la foresterie et de l'agriculture. Le Fonds positionnera l'Ontario comme chef de file mondial du développement d'écoproduits et de technologies vertes, tout en créant des emplois, en améliorant la durabilité écologique et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Le Fonds est conçu selon le modèle de la très fructueuse Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, qui a permis d'obtenir un total de plus de sept milliards de dollars en nouveaux investissements dans l'industrie automobile et de créer des milliers d'emplois de grande valeur. Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents permettra d'assurer la prochaine génération d'emplois bien rémunérés pour la population ontarienne en créant des technologies et des entreprises écologiques en Ontario, ce qui à son tour améliorera la prospérité et la viabilité économiques.

Il s'agit d'une stratégie quinquennale de 650 millions de dollars qui stimulera la croissance et la prospérité de l'économie en Ontario, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant la durabilité environnementale. Le fonds investira dans :

- la construction de « voitures écologiques » et de pièces automobiles;
- la mise au point de carburants propres;
- la création de technologies et de produits non polluants.

Pour présenter une demande de soutien financier, les entreprises devront démontrer qu'elles peuvent :

- créer des emplois pour les Ontariennes et Ontariens;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- aider à faire de l'Ontario un chef de file mondial dans un marché émergent;
- tirer parti des compétences existantes dans des domaines où l'Ontario possède une solide base de recherche et de commercialisation, ou créer de nouvelles compétences;
- créer des synergies entre les chercheurs, les gens d'affaires et les entrepreneurs.

L'Ontario est un chef de file en matière de technologies vertes, et le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents lui permettra de devancer ses concurrents dans les secteurs de la réduction des gaz à effet de serre, de l'efficacité énergétique et des technologies vertes.

Site Web : www.ontario-canada.com/ontcan/fr/progserv_ngjf_fr.jsp



Comment construire de façon écologique et épargner de l'argent

Les urinoirs ne contiennent pas d'eau. Les toilettes à double chasse utilisent l'eau de pluie recueillie à partir du toit et emmagasinée dans un réservoir souterrain. Non seulement les lumières sont conçues pour s'allumer et s'éteindre lorsqu'on entre ou on sort de la pièce, mais l'intensité de l'éclairage est réglée par un capteur qui mesure la quantité de lumière du jour entrant dans la pièce.



Services médicaux d'urgence (SMU) de la région de Waterloo à Cambridge

Ces dispositifs et bien d'autres ont mérité à l'administration centrale et au centre de la flotte des services médicaux d'urgence (SMU) de la région de Waterloo la très convoitée cote « or » accordée par le Conseil du bâtiment durable du Canada. Il s'agissait de la première cote « or » accordée à l'Ontario et la troisième au Canada selon le système de cotation des bâtiments écologiques neufs et rénovés Leadership in Energy and Environment Design (LEED), qui existe depuis vingt ans.

En juin, l'Ontario a adopté la norme LEED pour les nouveaux projets de construction et d'importante rénovation d'édifices gouvernementaux. Utiliser des pratiques exemplaires pour concevoir, construire et entretenir les édifices gouvernementaux est un moyen de lutter contre les changements climatiques, étant donné que l'énergie utilisée dans les bâtiments contribue à au moins 40 p. cent des émissions de gaz à effet de serre dans les pays développés.

Le bâtiment des SMU âgé de trois ans et situé à Cambridge présente d'autres caractéristiques vertes : panneaux solaires, plancher chauffant hydronique, ventilation par déplacement d'air, ventilateurs à récupération d'énergie et système CVCA sans CFC. « Parce que nos ambulances fonctionnent au diesel, on nous considère comme un gros consommateur d'essence. Ainsi, lorsqu'est venu le moment de construire un nouvel édifice, nous voulions contrer cette image et construire un bâtiment sans danger pour l'environnement dès le départ, » a déclaré le directeur des SMU de la région de Waterloo, John Prno.

La région a retenu les services d'un architecte qui connaît bien les normes LEED et d'un entrepreneur qui croyait au projet vert, et ils sont arrivés le premier jour avec quatre bacs de récupération : un pour le bois, un pour les blocs en béton, un pour l'acier et l'autre pour les déchets. Par conséquent, 75 p. cent des déchets de construction ont été réacheminés.

Chaque clou et chaque morceau de bois se conformaient à une norme environnementale élevée. « Lorsque nous avons choisi la peinture, nous n'avons pas seulement tenu compte de la couleur, a précisé Prno. Nous avons aussi examiné son taux de dégagement gazeux afin de réduire le rejet de produits chimiques dans l'atmosphère. »

Lorsque c'était possible de le faire, on a commandé des produits locaux et on a rejeté les matériaux écoénergétiques qui auraient dû être expédiés sur de grandes distances, brûlant ainsi une quantité considérable d'essence. Environ 70 p. cent des composantes de l'édifice de même que 40 p. cent des matériaux de construction ont été fabriqués localement.

En fin de compte, grâce à ces mesures écologiques, les frais de construction sont passés de 3 à 3,5 millions de dollars, mais les économies commencent à rapporter. La facture annuelle de gaz naturel et d'électricité a diminué de 22 000 \$ et les trois urinoirs sans eau permettent d'économiser 300 000 litres d'eau par année dans une région où l'eau est rare et dispendieuse.

L'objectif de la construction de bâtiments écologiques est d'économiser l'énergie, l'eau et les matériaux, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement immédiat et global. Le système de cotation LEED est fondé sur le rendement dans cinq catégories : la durabilité des sites, l'économie des ressources en eau, l'énergie et l'atmosphère, les

ressources et les matériaux ainsi que la qualité de l'environnement intérieur.

La Coalition canadienne pour un système de santé écologique (www.greenhealthcare.ca) a élaboré une liste de vérification pour la construction et la réfection d'hôpitaux sans danger pour l'environnement. Elle reprend les critères du LEED et s'applique à d'autres bâtiments que les hôpitaux. La première règle consiste à choisir un site sans danger pour l'environnement, c'est-à-dire qui n'est pas situé sur des terres agricoles ou dans une zone vulnérable.

Deuxièmement, il faut tenir compte de la durabilité et de l'efficacité de la conception du bâtiment. Cette grande catégorie comprend la structure en soi, l'utilisation de l'énergie et de l'eau ainsi que la qualité de l'air à l'intérieur. Plus particulièrement, les suggestions de la Coalition vont de l'installation de douches pour les employés qui se rendent au travail à vélo ou en jogging à celle de collecteurs d'eaux pluviales à d'autres fins. Parmi les dizaines d'autres idées, mentionnons l'installation de dispositifs de gestion des déchets tels que des compacteurs de canettes en aluminium, un aménagement paysager comprenant des plantes xérophiles et une gestion forestière respectueuse de l'environnement grâce à l'utilisation de matériaux dérivés du bois conformes aux lignes directrices du Forest Stewardship Council (www.fsc-bc.org).

La troisième catégorie établie par la coalition comprend les matériaux et les produits écologiques. Elle consiste à installer un toit à haute réflexion ainsi que des fenêtres à haut rendement et à utiliser le moins possible de tapis et d'autres matériaux qui absorbent et rejettent ensuite des polluants intérieurs.

Quatrièmement, il faut « penser vert » durant la construction. Les constructeurs devraient élaborer un plan de réacheminement des déchets vers les sites d'enfouissement, protéger les arbres et les terres arables et minimiser l'utilisation des matériaux d'emballage.

Enfin, une fois la construction terminée, les efforts d'écologisation doivent se poursuivre. Les entreprises devraient sensibiliser leur personnel au triage et au recyclage des déchets, former des « équipes vertes » d'employés et créer un poste de coordonnateur environnemental du personnel.

Des mesures aussi simples et abordables peuvent contribuer à créer un environnement durable et à économiser sur les coûts de fonctionnement. Elles peuvent également procurer un cadre de vie plus sain et plus confortable à leurs occupants.

Néanmoins, il reste encore bien des défis à relever. « Le vert n'est pas encore sur l'écran radar de tous les constructeurs, » a expliqué Mike Singleton, directeur général de Sustainable Buildings Canada (www.sbcCanada.org). « Dans plusieurs cas, le constructeur veut à tout prix réduire les coûts parce qu'il ne tire aucun profit des économies à long terme réalisées par ces mesures plus dispendieuses, mais écoénergétiques. »

M. Singleton accueille avec enthousiasme l'inclusion du rendement énergétique dans les nouveaux codes du bâtiment de la province, mais il invite à la prudence en soulignant qu'il reste bien du travail à faire pour accroître la sensibilisation aux questions environnementales. « Les gens associent toujours les bâtiments écologiques à geler dans le noir, » a-t-il précisé.

En juin, le premier ministre McGuinty a annoncé un nouveau programme écologique de 150 millions de dollars visant à aider les propriétaires de maison à réduire leur consommation d'énergie. La caractéristique la plus connue du programme est l'élimination de la taxe de vente provinciale sur la plupart des appareils électroménagers écoénergétiques d'ici un an. Dans le cadre du programme, on offrira également un crédit pouvant atteindre 5 000 \$ aux propriétaires de logements pour les travaux d'amélioration du rendement énergétique qui comprennent l'installation d'un appareil de chauffage admissible et d'un système de chauffage de l'eau domestique à énergie solaire, de même qu'un prêt sans intérêt pour l'installation de systèmes d'énergie renouvelable.



Les changements climatiques constituent le défi marquant de notre génération, a déclaré M. McGuinty. En aidant la population ontarienne à lutter contre les changements climatiques à la maison, nous pouvons envisager ensemble un avenir plus vert et plus innovateur, une meilleure qualité de vie et une économie plus vigoureuse pour toute la population de l'Ontario.



Une solution **innovatrice** pour un problème séculaire

Une compagnie de l'Ontario vient de créer une technologie innovatrice pour protéger l'intégrité de l'eau souterraine en Ontario chaque fois que l'on actionne la chasse de la cuvette d'aisance. En effet, la firme **Waterloo Biofilter Systems, située à Rockwood, a conçu une solution à faible consommation énergétique ne nécessitant que peu d'entretien pour réduire l'impact que peuvent avoir les égouts résidentiels et commerciaux sur l'environnement.**



Unité de transport
pour installation
biofiltrante SC20

M. Craig Jowett est un ancien professeur de l'Université de Waterloo spécialisé en recherches, qui a fondé la firme avec sa femme, Robin, en 1995. Aux dires de M. Jowett, « il s'agit, en termes simples, d'un lit dallé contenu dans une boîte. Notre système filtrant favorise une activité microbienne bénéfique à l'intérieur d'une unité fermée pour traiter les eaux usées avant qu'elles atteignent l'environnement. »

M. Jowett s'est attaqué à cette idée en 1990, après avoir participé à une conférence de l'Université de Waterloo, tenue dans les bureaux du ministère de l'Environnement à Toronto. Comme sa firme œuvre au sein d'une industrie réglementée, M. Jowett a été appelé à travailler en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Ontario.

M. Jowett enchaîne : « Nos activités sont tributaires des organismes de réglementation qui permettent à notre technologie de pénétrer le marché. Les ingénieurs du ministère de l'Environnement ont reconnu les mérites de nos techniques, tant sur le plan environnemental qu'économique, et c'est pourquoi ils se sont montrés très positifs au cours des années. »

Le filtre bactérien classique fait appel aux particules solides (généralement le sable ou la terre), présentes dans un lit dallé comme milieu filtrant en aval de la fosse septique. Cependant, les bactéries servant à dissoudre les eaux usées bouchent les petits trous de drainage séparant les particules de sable, ce qui nécessite une superficie plus importante. Le milieu absorbant synthétique du biofiltre favorise le débit de l'air et des eaux usées, ce qui permet aux microbes de disposer du temps et de l'espace nécessaires pour décomposer les effluents avant qu'ils ne quittent l'installation septique.

« Il s'agit bien d'une installation *septique et non pas antiseptique* » poursuit M. Jowett. « Ainsi, les eaux usées passent tout d'abord une étape de fermentation, tout comme pour le vin ou la bière. L'étape suivante consiste à filtrer les effluents dans un milieu oxygéné, ce qui nécessite également l'apport des bactéries. Malheureusement, les désinfectants et les agents de blanchiment domestiques peuvent détruire les bactéries et porter préjudice à l'installation septique. Mais comme notre procédé de traitement peut faire l'objet d'une inspection visuelle, une installation perturbée peut être rétablie dans notre cas, contrairement aux installations septiques classiques. »

La contamination de l'environnement par les eaux usées est une question qui préoccupe tant les résidents que les organismes de réglementation et les urbanistes municipaux. Les hautes concentrations d'azote et de phosphore dans les eaux usées peuvent avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau souterraine et des lacs et rivières avoisinants.

« Les effluents traités qui quittent l'installation biofiltrante de Waterloo Biofilter System sont relativement non polluants puisque 95 % des matières organiques ont été supprimées ainsi que plus de 50 % de leur teneur en nitrate » nous dit M. Jowett. « Voilà qui est égal et même supérieur aux eaux pluviales. »

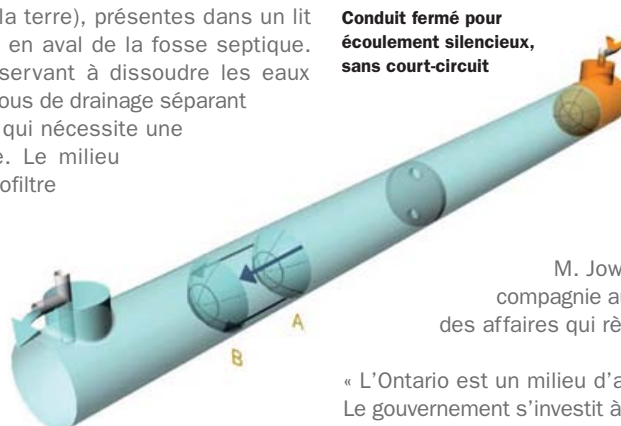
Ce produit est vendu directement aux clients de l'Ontario, du Massachusetts et à d'autres collectivités; un fabricant américain est autorisé à en assurer la production sur une base de redevance. Des partenaires autorisés utilisent cette technologie pour l'industrie du tourisme au Mexique et dans les Caraïbes.

La compagnie a également tiré parti de la croissance économique et du boom immobilier des provinces de

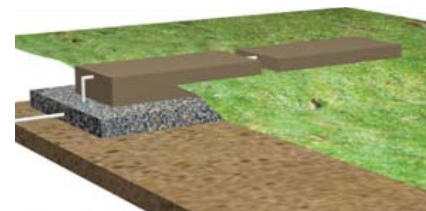
l'Ouest. Une compagnie de Winnipeg a même conçu une unité de traitement mobile utilisant le système biofiltrant Waterloo Biofilter pour accompagner les travailleurs du pétrole et du gaz dans leur déplacement d'un camp à l'autre.

M. Jowett attribue la croissance de la compagnie au climat innovateur et compétitif des affaires qui règne en Ontario.

« L'Ontario est un milieu d'affaires formidable » nous dit-il. Le gouvernement s'investit à fond dans la commercialisation de la technologie élaborée dans la province. Les universités appuient l'esprit d'entreprise en permettant aux chercheurs de conserver les droits de propriété pour les technologies qu'ils élaborent. En outre, l'infrastructure et la main-d'œuvre qualifiée et instruite constituent un énorme avantage. »



Conduit fermé pour
écoulement silencieux,
sans court-circuit



Plateau à
filtre biologique

RWDI porte l'industrie du bâtiment vers de nouveaux sommets

Rowan Williams Davies & Irwin Inc. (RWDI) fête son 35^e anniversaire cette année; cette compagnie située à Guelph a de nombreuses raisons de fêter l'événement.

Cette firme d'experts-conseils en génie a comme spécialité l'ingénierie éolienne. Elle a participé à la conception de nombreuses structures importantes de par le monde, qu'il s'agisse de gratte-ciel, de stades sportifs, de ponts à longue travée et de centres de villégiature, y compris la tour Burj Dubaï de Emaar Properties, qui sera la plus haute structure du monde une fois terminée en 2008.

Voilà de quoi impressionner de la part d'une compagnie qui, à ses débuts, simulait la formation de congères (« bancs de neige ») dans le contexte de bâtiments agricoles.



Modèle de la Tour Burj Dubaï de RWDI

Fondée en 1972, RWDI s'est d'abord fait remarquer l'année suivante lorsqu'on a fait appel à ses services pour déterminer ce qui avait bien pu provoquer des conditions de voile blanc sur l'autoroute 400, entraînant la mort d'automobilistes. Faisant appel à la technique de l'enneigement dont elle avait été la précurseure, la compagnie a simulé ce qui avait amené le vent à souffler de la neige en travers de l'autoroute et formulé des recommandations sur la façon d'éviter que de tels incidents ne surviennent de nouveau.

Il s'agissait du premier de nombreux moments décisifs qui allaient faire de RWDI un chef de file mondial dans un champ de compétence dont elle serait l'une des instigatrices.

C'est au début des années 1980 qu'elle allait prendre un autre virage. Les études sur l'enneigement prenaient du plomb dans les ailes; mais RWDI se disait que là où il y a de la neige, il y a du vent. Elle a donc pris la sage décision d'ajouter la technologie de la soufflerie à rafales à son noyau de compétences. Ainsi, lorsque les gratte-ciel sont revenus à la mode dans les grands centres urbains, RWDI était prête à en tirer profit.

« Les résultats de notre technologie de soufflerie à rafales se sont avérés beaucoup plus précis que les méthodes du code du bâtiment couramment utilisées à l'époque par les concepteurs de structures », affirme M. Michael Soligo, vice-président de RWDI. « Nous pouvions prédire la réaction d'une structure bien avant le début de l'excavation. »

RWDI a vu sa réputation s'accroître à mesure que les architectes et les promoteurs en construction ont saisi les avantages que comportent les services en génie éolien. La compagnie n'a pas tardé à se voir confier une série de projets importants en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient, y compris des études éoliennes pour la Grande Mosquée de La Mecque, en Arabie Saoudite, ainsi que des études structurales sur les ponts pour le passage de la Second Severn Crossing reliant l'Angleterre au Pays de Galles.

Puis, au début des années 1990, le mouvement écologiste a pris beaucoup d'ampleur et de nombreuses occasions d'affaires en ont découlé pour RWDI, ce mouvement se traduisant par la création de tout nouveaux créneaux d'activités dans le secteur des services, dont l'incidence des émissions atmosphériques, du bruit et du smog en zone urbaine. La venue du nouveau millénaire a vu l'industrie du bâtiment faire un bond en avant : les gratte-ciel devinrent plus hauts et plus complexes, ce qui modifia le paysage urbain du globe et l'expertise technique de RWDI en génie éolien se retrouva plus en demande que jamais.

Aujourd'hui, RWDI emploie plus de 350 personnes réparties dans huit bureaux à travers le monde. La compagnie exploite quatre souffleries à rafales (pour ses quelque 1000 projets du genre qu'elle réalise annuellement). Elle possède une installation d'enneigement et dispose de capacités de modélisation informatisées servant à simuler les débits d'air à l'intérieur des bâtiments et des tunnels.

« La raison de notre grand succès », nous dit M. Soligo, « c'est notre philosophie voulant que nous ne soyons pas confrontés à des problèmes, mais plutôt à des défis potentiels. Nous sommes une firme d'ingénieurs à la recherche de défis et disposés à sortir des sentiers battus. »

Comme la tendance aux bâtiments surélevés et à la conception durable ne semble pas s'essouffler, RWDI a bien hâte de voir ce que les 35 prochaines années lui réservent.

Site Web : www.rwdi.com

RAPPORT D'ACTIVITÉS de l'Ontario

CONSTRUIRE UN ONTARIO PLUS FORT ET PLUS PROSPÈRE

Rapport d'activités de l'Ontario

Ministère du Développement économique
et du Commerce
Direction des communications et des
relations publiques
Édifice Hearst, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 2E1, Canada
Téléphone : 416 325 6666
Télécopieur : 416 325 6688
www.ontariocanada.com

Ministre : L'honorable Sandra Pupatello
Sous-ministre : Fareed Amin

Éditeur : Robert D. Mikel
Courriel : OntarioBusinessReport@ontario.ca

Ce bulletin est axé sur les affaires en Ontario et vise à dégager les tendances, les possibilités, les défis et les questions qui influent sur le climat économique de la province. Les renseignements qu'il contient proviennent de ministères et d'organismes gouvernementaux et de diverses sources du secteur public jugées fiables. Tous les efforts ont été faits afin d'assurer l'actualité et l'exactitude des renseignements publiés.

The English version of the *Rapport d'activités de l'Ontario* is available under the title the *Ontario Business Report*.

Nous vous invitons à nous communiquer vos commentaires et projets de collaboration, par la poste ou par télécopieur.